



MODALITES DE L'OPERATION HYPERMARCHES

« **Bon d'achat sur le rayon boucherie (hors volaille, hors surgelés) du mercredi 02 au dimanche 06 janvier 2019** »

Offre réservée aux particuliers

Du mercredi 02 au dimanche 06 janvier 2019 uniquement, Carrefour vous offre 10 euros en bon(s) d'achat par tranche de 30 euros d'achat sur le rayon boucherie (hors volaille, hors surgelés) disponible dans l'un de nos hypermarchés à enseigne Carrefour (Carrefour drive compris) situés en France métropolitaine, Corse comprise et participants à l'opération.

Pour bénéficier de cette offre :

- Du mercredi 02 au dimanche 06 janvier 2019 uniquement, vous devez vous rendre dans l'un des hypermarchés à enseigne Carrefour participants à l'opération et effectuer un achat pour un montant minimum de 30€ (trente euros) sur les articles concernés, présents et disponibles en magasin.
- Le(s) bon(s) d'achat vous sera(ont) remis par l'assistante de caisse (bon(s) d'achat imprimé(s) en caisse). Le(s) bon(s) d'achat sera(ont) calculé sur le montant total des produits éligibles avant remises exceptionnelles.

ATTENTION :

- L'offre n'est pas cumulable. Ainsi, 2 (deux) achats effectués lors de la période de l'offre ne peuvent se cumuler entre eux (exemple : un client dépense 15€ le matin et 15€ l'après midi : aucun bon d'achat ne lui sera remis).
- **L'offre est limitée à 3 (trois) tranches, soit 90 € (quatre-vingt-dix euros) d'achat, et un bon d'achat d'un montant maximum de 30€ (trente euros) par transaction.**

Utilisation du/des bon(s) d'achat remis en caisse :

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) uniquement dans les Hypermarchés à enseigne Carrefour situés en France métropolitaine, Corse comprise. Il(s) est(sont) valable(s) du **mardi 8 au lundi 14 janvier 2019**. En dehors de ces dates, aucun bon d'achat ne sera accepté en magasin.

- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) valable(s) pour tout achat supérieur ou égal à la valeur indiquée, **hors Drive, Carburant et Services** (*Billetterie, Services Financiers & Assurances, Voyages, Téléphonie, Cartes cadeaux, Parapharmacie et Bijouterie*).
- Le(s) bon(s) d'achat est(sont) utilisable(s) en une seule fois. Il(s) ne peut(vent) être cédé(s) à titre onéreux, ni donner lieu à un remboursement, même partiel.
- Si vous demandez le remboursement du ou des produits achetés (en vous référant à l'engagement « le droit de changer d'avis »), le (les) bon(s) d'achat devra (devront) être restitué(s) ou le montant du (des) bon(s) d'achat accordé(s) pour ce ou ces produit(s) sera (seront) déduit(s) du montant à rembourser.

En drive :

Offre valable uniquement pour toute commande réalisée dans les Drive hypermarchés Carrefour du mercredi 02/01 au dimanche 06/01/2019 uniquement et s'applique sur le montant total payé pour les produits éligibles (remises déduites). Bon d'achat envoyé sous forme de code promotionnel par email le lundi 07/01/2019 et valable jusqu'au dimanche 13/01/2019 sur le site internet carrefour.fr. Offre limitée à 3 bons d'achat par client, soit 30€.